Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile

Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband

Band: 39 (1992)

Heft: 3

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

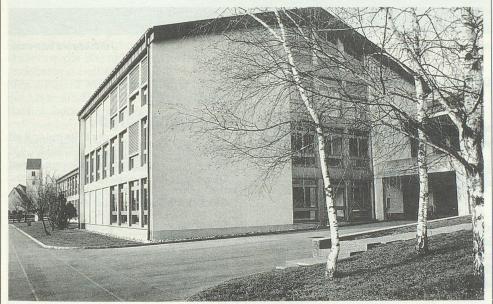
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 23.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



L'administration cantonale, à Porrentruy, abrite le bureau de la protection civile.



Le «Centre d'instruction» est installé provisoirement dans une école, à Alle.

(Photos: RM-Info, Pully)

bert Gunziger, cela a provoqué immédiatement une question écrite au gouvernement de la part d'un député, Jean-Marie Miserez et intitulée «Pour une protection civile utile, efficace et économique», question à laquelle le Gouvernement jurassien a notamment répondu: «La suspension des services

d'instruction préconisée serait contraire à la législation fédérale dont la modification éventuelle incombe aux Chambres fédérales. Les responsables cantonaux de la PCi sont étroitement associés aux travaux de réforme 95 de la PCi dont les résultats seront consignés dans le rapport du Conseil fédéral sur le plan directeur 95, qui est actuellement mis au point. Suite à la décision temporaire de la CGF (commission gouvernementale des finances) de diminuer de 50 % les crédits affectés aux cours, nous allons enregistrer un déficit de formation. Déficit de formation qu'il faudra combler à nouveau sur la base du concept 95 de la PCi.»

Au niveau du budget de la PCi jurassienne, cela se traduit tout de même par une diminution de Fr. 80 000.-. Selon Hubert Gunziger, «sans être un handicap insurmontable, il a fallu différer des cours consacrés par exemple aux renseignements et aux transmissions. Pour le reste je maintiens les cours d'introduction et de chefs d'abri, comme ceux consacrés au Service sani-

Quant à l'évolution de la situation, Hubert Gunziger n'est pas très optimiste: «Quand on pense qu'à cinq heures de voiture de Porrentruy se trouve la Yougoslavie livrée à un conflit interne, et tout le monde reste indifférent! L'incrédulité de l'Helvète face aux grands bouleversements actuels a parfois quelque chose d'angoissant; rien ne peut nous arriver. Les catastrophes et autres conflits sont pour les autres. Il n'y a pas pire faute de l'esprit que de ne pas voir les choses comme elles sont, mais comme on voudrait qu'elles soient. A part cela, même si cela va disparaître, il n'y a pas loin d'ici une centrale nucléaire (Felsenheim), l'accident technologique est possible. A vingt kilomètres à vol d'oiseau, les fusées Pluton faisant partie du dispositif de défense français sont en place; un accident est aussi possible. Il ne faut pas non plus être hypocrite: prenez par exemple le montant des investissements qui sont de l'ordre de Fr. 70 millions pour du béton. Eh bien, ce sont 70 millions qui sont restés dans l'économie locale, qui l'ont fait prospérer et qui représentent quelque 5 millions d'impôts. Ce qui couvre pratiquement intégralement les subventions payées. Les détracteurs de la PCi ne parlent jamais de ces éléments. Voilà la réalité.»



Pour prévenir des dégâts d'eau onéreux:

umidif

Gamme étendue d'appareils efficaces, d'un emploi très varié – caves, entrepôts, habitations, etc.

Exploitation entièrement automatique, consommation d'énergie minime.

Location et vente

Demandez-nous la documentation détaillée.

1606 Forel VD, 021/781 27 91

Succursales: Münsingen BE, Grellingen SO, Degersheim SG, Zizers GR, Samedan GR, Dielsdorf ZH, Küssnacht SZ, Gordola Tl